



L'INTEGRATION

vue par l'APAJH

Par Henry LAFAY, Président de l'APAJH

L'INTEGRATION : réalité

Nous avons rencontré trois jours durant la réalité de l'intégration scolaire des enfants et adolescents handicapés ; non pas la réalité des discours à la mode sur ce sujet (pour ou contre on ne sait trop quel être de raison), mais la réalité — et la leçon — des faits.

Nous avons écouté, nous avons vu, nous avons compris ; et nous avons découvert que certes le désert domine encore trop largement sur la carte de l'intégration scolaire en France, mais que tout de même des oasis de plus en plus nombreux, de plus en plus denses y surgissent irrésistiblement, et sitôt apparus s'y développent très vite, non sans une dommageable anarchie.

Nous avons appris finalement que l'intégration est beaucoup plus large et beaucoup plus diverse que nous ne le savions : concernant plus d'établissements scolaires et de classes, dans plus de villes et de départements, à plus de niveaux (tous les niveaux ; de la maternelle à l'enseignement supérieur), pour plus de handicapés, de plus de handicapés et plus profonds (mentaux inclus) ; dans des conditions et selon des modalités plus diversifiées (y compris à partir des établissements spécialisés traditionnels de plus en plus attentifs — particulièrement au sein de l'A.P.A.J.H. — à maintenir ou à resituer l'enfant ou l'adolescent en milieu ordinaire de vie, dans tous les cas où cette démarche apparaît possible et bénéfique). Et la rencontre de cette réalité complexe et diverse de l'intégration nous conduit à mieux en préciser la nature et la vraie signification.



L'INTEGRATION : valeur et sens

Nous avons toujours dit à l'A.P.A.J.H. que l'intégration n'était pas une fin en soi ; la fin ne peut évidemment être ici que l'épanouissement maximum et optimum de la personne handicapée (conviction qui nous situe au cœur de l'idéal laïque du développement assuré pour chacun de sa pleine humanité).

Nous ajoutons aujourd'hui — contrairement à certaines de nos formulations antérieures — que l'intégration ne peut pas non plus être définie comme un simple moyen ; car elle est beaucoup plus : une attitude pédagogique, fondée sur une éthique ; sur une conception de l'homme et des conditions de son épanouissement (on a souvent entendu parler durant ces trois jours d'« état d'esprit » ; de « volonté de faire vivre ensemble » ; éthique et conception laïques de promotion humaine de chaque individu en Société avec tous les autres.

L'intégration ne saurait donc être réduite à l'intégration, si l'on entend par là le seul fait d'insérer la personne handicapée en milieu de vie ordinaire, car l'intégration serait alors tout simplement contradictoire avec la notion de handicap, défini précisément comme une difficulté particulière (découlant de telle ou telle incapacité) d'adaptation aux conditions ordinaires de vie.

L'intégration, c'est l'exigence (valeur) et la mise en œuvre (pédagogie fondée sur cette valeur) des moyens susceptibles de mettre la personne handicapée, par d'indispensables compensations à son handicap, en mesure de se situer parmi les autres, en société, pour y recueillir comme les autres — plus que les autres, car elle en a davantage besoin encore — l'appoint des richesses humaines d'une socialisation large et égalitaire ; socialisation dont l'école, à condition d'être vraiment ouverte à tous est le premier, l'inégalable, l'irremplaçable creuset : lieu donc d'éducation, non pas seulement d'instruction, dans sa fonction sociale d'humanisation.

Le combat pour l'intégration scolaire des enfants et adolescents handicapés devient dès lors une exigence majeure ; c'est celui des moyens dont nous saurons ou dont nous ne saurons pas doter l'école pour leur y assurer les soutiens supplémentaires ou différents indispensables.



L'INTEGRATION : le combat pour les moyens

Les moyens supplémentaires dont l'école a besoin pour réaliser en son sein un accueil satisfaisant des enfants et adolescents handicapés sont d'abord les moyens de l'éducation spécialisée (qu'il s'agisse des moyens propres actuels de l'école, à développer, à réorienter et à réanimer dans l'esprit de l'intégration, ou des moyens du secteur éducatif spécialisé relevant des services de la Santé, notamment au niveau médical et paramédical) ;

Des transferts de crédits et de moyens matériels ou humains sont indispensables (selon des modalités à étudier et à négocier) et une reconquête par concertation et collaboration d'un secteur de nature fondamentalement éducatif, dont le Ministère de l'Education n'aurait jamais dû se dessaisir ; reconquête à conduire en fonction des orientations pédagogiques intégratives qui s'imposent pour le présent et pour l'avenir.

La création, que nous laisse espérer l'accession de la gauche au pouvoir, d'un grand service public laïque de l'éducation nationale devrait pouvoir donner l'élan nécessaire à une telle entreprise.

Mais les moyens de l'intégration tiennent plus profon-